



COMITE DU 03 FÉVRIER 2021				
<b>DÉLIBÉRATION N°</b>	<b>C2021</b>	<b>02</b>	<b>03</b>	<b>16</b>

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 28 janvier 2021
- Nombre de membres en exercice : 64
- Nombre de membres présents : 37
- Nombre de membres absents et ayant donné pouvoir : 05
- Nombre de membres absents et excusés : 22

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20210203-C2021020316-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2021

Publication : 08/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



## RESSOURCES HUMAINES CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, modifiée par la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020,

Vu le rapport de Monsieur Jean-François TIMMERMAN, Vice-Président,

Considérant qu'après analyses des possibilités d'avancements de grades au titre de l'année 2021 en concertation avec les responsables hiérarchiques, et de départs intervenus ;

Après en avoir délibéré, le Comité :

- Autorise à l'unanimité la modification du tableau des effectifs comme suit (le tableau des effectifs mis à jour étant joint en annexe, page 3) :

Création	Suppression	Date d'effet
1 poste d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/02/2021
1 poste d'attaché principal	1 poste d'attaché	01/05/2021
3 postes d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	3 postes d'adjoint technique	01/02/2021
1 poste d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste d'adjoint technique	01/10/2021
1 poste d'adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/02/2021
4 postes d'adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	4 postes d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/10/2021
1 poste d'agent de maîtrise principal	1 poste d'agent de maîtrise	01/02/2021
1 poste de technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste de technicien	01/02/2021
1 poste d'adjoint technique	1 poste d'attaché principal	01/02/2021

- Constate que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

FAIT A GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

Stéphane BARRÉ

**ANNEXE A LA DELIBERATION N°C20210203\_16 : Tableau des effectifs au 01/02/2021**

Code type d'agent	Emploi ou grade de l'agent	Catégorie de l'agent	L'agent travaille-t-il à temps complet ?	L'agent occupe-t-il un emploi permanent ?	Nature du contrat	Nature du contrat	Code secteur	Rémunération de l'agent en euros annuels bruts	Indice de l'agent ou chevron.	Motif du contrat de l'agent	Libellé motif du contrat de l'agent (si motif = Autres)	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus
NT	Collaborateur de cabinet					art 110						1	0
NT	Directeur Général des Services	A	oui	oui	emploi fonctionnel	art 47			HEB3			1	1
	Directeur Général Adjoint des Services											0	0
T	ingénieur général											0	0
T	ingénieur en chef hors classe	A										0	0
T	ingénieur en chef	A										0	0
T	ingénieur hors classe	A										0	0
T	ingénieur principal	A	oui	oui								5	5
T	ingénieur	A	oui	oui								4	4
T	Technicien principal de 1ère classe	B	oui	oui								1	1
T	technicien principal de 2ème classe	B										1	1
T	technicien	B	oui	oui								0	0
NT	technicien	B	oui	oui		art 3-2			397			1	1
T	agent de maîtrise principal	C	oui	oui								15	15
NT	agent de maîtrise principal	C										0	0
T	agent de maîtrise	C	oui	oui								13	13
T	adjoint technique principal de 1ère classe	C	oui	oui								32	31,8
T	adjoint technique principal de 2ème classe	C	oui	oui								45	44,8
NT	adjoint technique principal de 2ème classe	C	oui	oui		art 3-2			351/374			1	1
T	adjoint technique	C	oui	oui								40	37,8
NT	adjoint technique	C	oui	oui	CDI				353			1	1
T	administrateur hors classe	A										0	0
T	directeur	A	oui	oui								0	0
T	attaché hors classe	A	oui	oui								1	1
T	attaché principal	A	oui	oui								3	2,8
T	attaché	A	oui	oui								4	4
NT	attaché	A	oui	oui	CDI	art 3-4			558			1	1
T	rédacteur principal 1ère classe	B	oui	oui								5	5
T	rédacteur principal de 2ème classe	B	oui	oui								1	1
T	rédacteur	B	oui	oui								1	1
NT	rédacteur	B	oui	oui		art 3-2			372/388			1	1
T	adjoint administratif principal de 1ère classe	C	oui	oui								26	24,8
T	adjoint administratif principal de 2ème classe	C	oui	oui								13	12,5
T	adjoint administratif	C	oui	oui								3	2,5
												<b>220</b>	<b>214</b>